

COMMUNICATION

DE

M. JULES HERMANN

A L'ACADÉMIE

SUR

DEUX MISSIONS

INTÉRESSANT LA COLONIE

Tampon, 30 Décembre 1920.

Chers collègues,

Je viens de recevoir la visite de M. Goffard, délégué du Commerce extérieur de France en mission parmi nous pour compte de l'Office National des matières premières, puis celle de notre collègue, M. Auguste de Villèle qui vient lui, aussi d'être chargé, d'une mission à l'étranger par notre Chambre d'Agriculture et de notre Syndicat de Fabricants de Sucre.

Tous deux ont à solutionner des questions agricoles et industrielles qui intéressent l'avenir de la Colonie; et, pour les avoir en partie déjà agitées devant vous j'ai eu, de leur amabilité, des communications instructives, que je me fais dès lors un plaisir de vous faire connaître.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis que je vous traçais, dans notre Séance publique du 14 juillet 1918 tout un

programme de réglementations et de travaux pour la colonie dans son œuvre d'Après Guerre. Et il serait intéressant de vous rapporter ici, de cette époque, l'opinion d'amis autorisés à en parler, et se prononçant tous pour l'urgence de la réforme. Mais avec les difficultés de plus en plus pénibles de l'existence à la Réunion depuis la Guerre, tous gouvernants et gouvernés, nous sommes restés dans un état de passivité regrettable inhérent aux âmes frappées et accablées.

Or, contraste frappant! dans les deux missions dont je vais vous entretenir, je vois un effort considérable de l'initiative privée, une reprise d'ardeur et d'intelligentes résolutions; je ne doute pas que nous entrons enfin dans la voie d'heureuses réalisations.

MISSION DE M. DE VILLÈLE

Pour permettre à notre distingué compatriote de faire un voyage d'exploration dans la Métropole, en Amérique, aux Iles Havai, au Japon ou en Corée, dans l'Inde, — soit pour lui un second tour du monde, — notre Syndicat des fabricants de sucre vient de lui remettre la somme de trente mille francs et notre Chambre d'Agriculture celle de cinq mille frs. A ces allocations viendront se joindre sans doute les assistances qu'il est dans le pouvoir de l'Administration locale et des Ministères d'accorder pour toute œuvre d'intérêt public justement démontrée, tel un droit de requisition pour voyage sur paquebots français, — faveur pour laquelle ne manquent pas les précédents, — on l'a accordée à M. Ducaud vétérinaire voyageant à la recherche de mules pour nos planteurs, ou l'accorde à M. Goffard botaniste voyageant pour compte de la Colonie du Maroc. La Chambre d'Agriculture va se réunir pour voter la requête à adresser à M. le Gouverneur à cet effet, et nul doute que ce dernier ne soit heureux d'y être favorable.

Reste la question du Change appelée à porter une singulière atteinte au beau geste de nos agriculteurs. Il est évident que si le change reste ce qu'il est au cours du voyage,

les allocations seront réduites de plus de moitié. Mais la Livre Anglaise au prix ou elle est cotée, constitue une anomalie qui peut disparaître d'un jour à l'autre. M. de Villèle part confiant en sa bonne étoile.

Sa mission comporte plusieurs buts.

1^o à Paris où il se rendra d'abord, il s'occupera avant tout de ce qui touche à l'exploitation de la houille blanche à la Réunion, verra nos représentants à Paris et sollicitera avec leur concours, de MM. les Ministres l'assistance promise aux départements pour l'utilisation des chutes d'eau ou la création de nouvelles aux fins de produire la force motrice et l'électricité, le Gouvernement y étant intéressé directement par son chemin de fer et aussi par l'exploitation de ses sables ferrugineux s'il le juge nécessaire par la suite. Il demandera au Ministère pour la direction et le contrôle des travaux à exécuter, l'envoi d'un an de plusieurs de ses ingénieurs ayant déjà opéré dans les Alpes Maritimes ou ailleurs pour les installations.

Il tentera de former à Paris, parmi les coloniaux y établis, un premier groupement financier, (qui plus tard serait une Agence) pour la fondation d'une importante société chargée de faire le capital nécessaire aux travaux. Ce capital serait fourni par l'Industrie sucrière de la Réunion. Déjà les planteurs de St-André le 30 Octobre dernier et ceux de St-Pierre le 5 Décembre ont formulé le vœu que toutes les usines (au nombre de 16 aujourd'hui) prennent dans la société à créer une part d'action proportionnelle à la quantité de cannes écrasées. Etant donné que les seize usines fourniraient chacun 25.000 francs par an pendant cinq ans, elles feraient deux millions pour le capital action à renforcer d'un Capital — Obligations suivant les besoins. On voit immédiatement l'avantage d'un tel procédé. A Maurice, le Gouvernement anglais, pour la confection de travaux de tous choix, a fait un prélèvement de plusieurs millions sur les bénéfices de l'industrie sucrière. Ici, ce sont les planteurs eux-mêmes qui affectent leurs bénéfices à des créations qui leur servent: par la capitalisation de leurs bénéfices, ils restent propriétaires des institutions créées qui elles-mêmes

donneront des profits, plus tard. C'est un placement sur soi-même, comme on dit.

La force motrice, ainsi obtenue par nos chûtes d'eau, sera transmise et distribuée à toutes nos usines: dès lors, plus de consommation de bois ni de charbon dont le coût est si élevé et après avoir satisfait aux besoins des usines, les eaux, n'ayant plus d'utilité pour elles pourront être aménagées dans les régions basses, pour l'irrigation et l'arrosage. L'installation des fils pour la transmission de l'électricité aux usines servira à la colonie entière. La lumière sera transmise partout. Economie générale !

Les sources de nos rivières naissant en général à 15 et 20 kilomètres du rivage, et partout à une altitude d'au moins 700 mètres, on pourra donc à volonté multiplier les chûtes d'eau, et par suite la production de l'électricité. L'intensité de cette production permettra à la force nouvelle de s'imposer partout où l'homme employait coûteusement la force animale ou la vapeur.

Il faut prévoir son emploi économique, non seulement pour le chemin de fer, mais encore pour tout ce qui touche à la locomotion. A la nouvelle Calédonie déjà le labour se fait par elle !

Et le prix modique de son emploi fait, qu'une véritable révolution se produira dans l'industrie, des opérations, inabordables pour actuellement, trouveront la possibilité de naître.

C'est ainsi que notre excellent collègue agronome et chimiste à ses heures, songe immédiatement à la création d'une usine de produits chimiques *trahit sua quemque voluptas*.

Cette usine fera de la cyanamide en captant l'azote atmosphérique, fera du sel, — puis de la soude caustique par électrolyse, — ce qui permettra de transformer en pâte à papier la bagasse qu'on ne pourra plus vouer aux flammes. Et cette soude ne sera pas seulement employée, pour la Savonnerie ou autres, elle servira encore à la fabrication du

sucré, dont les jus déféqués en partie par elle, formeront moins de sulfates et phosphates nuisibles à l'évaporation et à la cuisson etc. etc.

Nous ne manquerons pas l'occasion pour le bon placement de nos capitaux. L'utilité et la productivité de ces industries étant connues et démontrées, nous n'aurons qu'à imiter ce qui se fait ailleurs.

2° Sa tâche terminée à Paris, M. de Villele entreprendra son voyage agronomique, suivant les instructions du Syndicat des Fabricants de sucre et de la Chambre d'Agriculture.

Il ira aux États-Unis et prendra la voie de New-York à San-Francisco pour arriver au Pacifique. Il s'arrêtera d'abord à la Louisiane pour visiter la Station Agronomique de la Nouvelle Orléans et surtout sa grande Ecole Sucrière, pour laquelle il a déjà demandé à la Chambre d'Agriculture que des Bourses soient accordées à nos jeunes Créoles. Ceux-ci en sortiraient chefs de fabrication érudits, et rendraient les éminents services qu'on constate à Hawaï et aux Grandes Antilles.

Sur sa route il touchera ensuite aux frontières du Mexique. Il s'y arrêtera pour étudier les progrès de la culture et de la préparation de la vanille dans son pays d'origine. La pollinisation ou fécondation ne s'y fait pas par main d'homme; on en laisse le soin à des insectes dont on favorise le développement sur cette riche orchidée; et on écarte certains insectes nuisibles à la plante en favorisant le développement d'escargots carnivores: Tous les soins apportés méthodiquement au Mexique à cette culture lui ont permis d'avoir des rendements que nous n'avons jamais obtenus à la Réunion.

3° De San-Francisco (Californie) il partira pour les îles Sandwich et s'arrêtera spécialement à Hawaï où il étudiera tous les progrès accomplis dans la machinerie des usines sucrières pour un rapport à faire au Syndicat des Fabricants de la Réunion et recueillera pour la Chambre d'Agricul-

culture les variétés nouvelles de cannes qui font merveille et qu'il a charge de rapporter.

4° Au Japon, où il est attendu des Hautes Autorités et de notre Consul, il devient notre Plenipotentiaire pour traiter la question d'Immigration et fixera les conditions moyennant lesquelles une main d'œuvre japonaise pourrait nous être assurée. Il se peut que pour le choix des hommes il soit exposé à se transporter jusqu'en Corée où le recrutement serait plus facile.

Quoiqu'il en soit, M. de Villèle est certain des bonnes dispositions du Gouvernement japonais ; et s'il réussit dans un premier envoi de travailleurs, ce sera une vie nouvelle ouverte à la Colonie par l'introduction de ces travailleurs, étrangers. De ceux-là nous aurons malheureusement à faire une étude, puisque c'est la première fois que nous aurons à en user.

Et quelle leçon pour nos ministres, pour nos gouvernants de Madagascar ! Voilà un quart de siècle, que notre Grande-Terre est devenue colonie française, grâce à la persévérance séculaire que l'élément Réunionnais a mise à pousser aux revendications de la France. Depuis un quart de siècle tous nos travailleurs, civilisés, toujours aux travaux de culture et aux métiers se sont précipités vers cette grande-terre pour la coloniser et avoir vie meilleure. Il n'est venu à l'idée de personne du monde de la Politique qu'il avait pour devoir d'établir un courant de restitution sur la Réunion en favorisant l'exode d'une main-d'œuvre grossière à civiliser à nouveau par elle ! C'était tout ce que nous demandions. C'était impossible nous disait-on !

Il fallait garder le prix de la journée du travail à 0,25 et à 0,30 c. et empêcher que le malgache ne trouvât ailleurs une condition meilleure.

Mais tout arrive à son heure, il semble qu'une vérité nouvelle va luire à Madagascar. J'ai eu, en novembre dernier, le grand plaisir de recevoir un des miens, M. Jules Bastard, gendre de notre compatriote Evenor Delpit ; il est le repré-

sentant de la Grande Compagnie Sucrière de Nossi-Bé établie récemment au capital de 50 millions pour la fondation d'usines sucrières. Cette Compagnie ne s'était fondée à Paris que sur l'assurance que le Gouvernement Central permettrait le recrutement des Malgaches sur la Grande-Terre. M. Bastard s'est donc rendu dans le sud-est pour recruter 2000 hommes. Au premier abord, des oppositions se sont produites, mais ses lettres patentes étaient là ; M. Garbit arrivait. Il a fallu le laisser opérer.

En trois mois, M. Bastard réunissait 2806 malgaches qui s'engageaient à 40 francs par mois nourris et logés. Ces hommes sont partis de Fianarantsoa à pied pour Majunga s'y sont embarqués et sont aujourd'hui rendus à Nossi-Bé. Et pour comble, laissez-moi, Chers Collègues, vous faire voir, pour nous le côté économique de l'opération.

Pour diriger ces usines et ce personnel, pour instruire la masse et mener les opérations sucrières à bonne fin, à qui M. Bastard s'est-il adressé ? A notre vieille colonie. Et c'est ainsi qu'il a recruté chez nous des commandeurs, des employés, des ouvriers, des directeurs.

Aucune opposition, bien entendu, ne s'est produite chez nous. Au contraire nous avons compris que nos compatriotes puissent accepter une meilleure situation là où ils pourraient la trouver.

Et voilà comment l'exode de notre main-d'œuvre ne s'arrête pas !

5° M. de Villèle a encore à passer dans l'Inde pour rechercher certaines plantes dont la culture intéresse la Colonie. Sur ce point je n'ai pu étendre encore ma conversation avec lui ; il avait mis sa montre devant lui sur la table pour s'assurer que l'heure qu'il me consacrait ne pouvait être dépassée et tout d'un coup, à mon désespoir, je le vis sursauter et partir. Mais puisque nous sommes ici à l'Inde et que nous causons immigration, je crois bon de lui offrir un souvenir de ma vie politique.

En 1900 je me trouvais au Ministère des Colonies avec Louis Brunet. Plusieurs de nos compatriotes, venues à Paris pour l'Exposition nous avaient priés de faire une démarche auprès de M. Decrais Ministre et de lui exposer notre gêne qui s'accroissait déjà à ce moment au point de vue de la main-d'œuvre. M. Rodier, alors gouverneur de Pondichéry en congé, nous donnait l'assurance que sans passer par le Foreign Office, dans les comptoirs français de l'Inde nous pouvions trouver des Indiens comme travailleurs ; il ajoutait que d'après les renseignements qu'il avait déjà pris, il pouvait prévoir un recrutement possible de 1000 à 2000 hommes par an, et il s'offrait de nous mettre en relations avec les notabilités de Pondichéry qui s'en chargeraient.

M. le Ministre accueillit notre demande avec la plus grande bienveillance, ne vit aucune objection à nous présenter, trouva tout naturel que les colonies françaises s'aidassent entre elles et, pour nous le prouver, voulut même sur l'heure téléphoner devant nous à son chef de cabinet, M. Roume. Si je me souviens bien des instructions qu'il avait à faire passer à ce sujet, il lui annonçait qu'il allait nous faire conduire à son bureau pour plus amples renseignements à fournir. En effet, nous nous rendîmes aussitôt au bureau du Chef de cabinet, et sur les conditions générales, nous nous mîmes facilement d'accord avec lui. Nous pensions la partie gagnée, et nous allions nous retirer, lorsqu'il nous dit avec un air magistral ce à quoi personne n'avait songé ni le Ministre ni nous : « J'oubliais de vous faire observer que ces Indiens ont droit au suffrage universel et qu'ils l'exerceront à la Réunion. » Ce n'est pas possible s'écria Brunet en se levant (je crois qu'à ce moment, tout le Crédit Foncier, M. Dolabaratz en tête, lui passait devant les yeux.) Vous allez transporter chez nous les mœurs de l'Inde. Nos électeurs ne sont pas ceux que vous voulez nous donner. Nos grands propriétaires, ayant ces électeurs sous leur dépendance comme engagés, pourront se payer le nombre de voix qu'ils voudront. Veuillez inscrire qu'ils exerceront tous leurs

droits lorsqu'ils se seront faits aux usages, à la langue du pays, au sortir de l'engagement. « Impossible, répondit M. Roume je vous stipule la une condition sine qua non ! »

Nous nous retirâmes. Nous sentions que le Ministre n'était rien et la bureaucratie tout !

Et voilà comment les plus grands progrès sont arrêtés, comment avec un peu de bonne volonté l'île depuis 20 ans aurait pu voir sa production se doubler !

Mais aujourd'hui, je dirai à mon jeune collègue et ami : « Reprenez la question à Pondichéry, et ne raisonnez pas comme nous. Notre misère est forte, et Paris vaut bien une messe. Si le « sine qua non » de M. Roume revient sur le tapis. Acceptez-le.

6. On ne peut dès ici prévoir tout ce que M. de Villele nous rapportera d'observations et de découvertes intéressantes la Colonie, on ne le saura que lorsqu'il communiquera son journal de voyage à ses commettants. Nous n'avons qu'à attendre patiemment sa correspondance et son retour ; et faisons des vœux pour qu'il accomplisse son tour du monde en parfaite santé et qu'il trouve partout un accueil bienveillant et encourageant.

Nul d'ailleurs mieux que lui ne pouvait être choisi dans la colonie pour une tournée scientifique de ce genre. Ses connaissances variées en agriculture et en histoire naturelle, sa distinction, son amabilité seront d'un grand appoint pour sa réussite ; de plus il a cet avantage de revoir des pays déjà parcourus et tout lui sera facilité par les relations qu'il y a laissées.

Pas de doute, nous pouvons concevoir de grandes espérances de son voyage.

Mais réfléchissons-y quelque peu, quand nous reviendra-t-il ? Et aura-t-il pu tout faire pour l'exploitation de la houille blanche notamment, quand il aura quitté Paris ? Evidemment non ; tout le gros de la besogne est donc à faire dans la colonie même dès ici, résolument et sans tarder. Et qu'on ne

s'y trompe pas, il ne suffit pas d'affecter généreusement 20.000 francs à une œuvre patriotique : toute la grosse besogne dont je parle doit être faite par les initiateurs du projet ; les futurs fondateurs de la Grande Société à créer. Il faut bien se faire une raison de la situation : que M. de Villele obtienne ou non une aide, une assistance éclairée des Ministères de la Reconstitution nationale et des Colonies, l'utilisation de nos chûtes d'eau pour produire la force motrice s'impose ; elle est d'une nécessité absolue tant pour notre grande industrie sucrière que pour toutes les autres, au point que nous avons à nous la procurer par tous les sacrifices possibles et à envisager dès ici tout ce que nous devons faire pour l'avoir.

Pendant que M. de Villele voyage pour s'instruire et nous instruire ensuite, en véritable éclairé, chargé de nous rendre plus faciles les voies à parcourir, que ne faisons-nous dès maintenant la procédure nécessaire, les travaux préparatoires comme étude et organisation ?

Quelques exemples feront voir la nécessité d'un mouvement d'ensemble, d'un désir bien franc d'arriver à bonnes fins et même d'une action économique chez nous.

La forte subvention votée par le Syndicat des Sucriers pour le voyage de M. de Villele fait voir que ses membres sont bien d'accord sur une initiative à prendre. Qu'il nomme dès lors pour les occupations courantes ou un délégué colonial ou un comité exécutif, de trois membres chargé de tout le travail d'organisation dont je parle.

Ceci fait, il faut commencer par le commencement et s'assurer qu'on aura le droit de se mettre à l'œuvre. Or, les eaux, les pentes et les forêts de l'intérieur appartiennent à la Colonie, et le Conseil Général a seul le pouvoir d'en disposer. L'agent ou l'agence des Syndicats fera la demande de concession pour compte de la Société à créer, au Président du Conseil général. Celui-ci le renverra sans doute à la Commission de Permanence pour un projet à élaborer. Ce ne sera pas fait

en un jour. Beaucoup de clauses à insérer : la durée de la concession aux termes de laquelle tout l'avoir de la Société devra être réuni ; la subvention que la Colonie accorderait du tiers ou du quart du capital social restituable par une partie d'actions libérées, les droits et privilèges que la Colonie se réserverait, les droits qu'aurait la Société...

M. le Gouverneur ne pourra rester indifférent à ce grand mouvement, qui se produira sous son administration. Le comité d'exécution devra prendre ses avis et solliciter sa bienveillance. Bien avant l'arrivée du technicien que nous procurera M. de Villele, il y a des études préparatoires à faire des chûtes d'eau et des conduites à prévoir, M. le Gouverneur pourrait y affecter une partie de son personnel des Travaux public.

Puis de graves questions doivent être résolues : la Société sera-t-elle métropolitaine ou coloniale. Fera-t-on une Société unique pour toute la Colonie ou trois Sociétés : une pour St-Denis-St-Paul, une pour Ste-Suzanne-St-Benoit, une autre pour la région de St-Leu-St-Joseph.

Quel sera le capital social ? que peut-on prévoir approximativement avant le rapport des ingénieurs à ce sujet.

Je n'en finirais pas énoncer ici tout ce que nous avons à demander au patriotisme de nos honorables concitoyens pour obtenir un bon travail de préparation. Que chacun se persuade, qu'avant de donner l'énergie électrique au pays, il faut, charité bien entendue commence, par soi, se l'infuser à soi-même, et se garder de ne compter que sur notre compatriote de Villele et sur la Métropole.

Et s'il est permis à un vieux créole de donner un avis : gardons-nous de faire appel aux capitaux étrangers, souvenons-nous du Crédit Foncier, souvenons-nous de la compagnie du port de la Pointe des Galets. Réservons pour le pays les placements fructueux et certains. Gardons notre indépendance.

Comme vous le voyez, Chers Collègues par l'exposé que

je viens de vous faire, sur les sept propositions que je développais devant vous en juillet 1918 pour notre programme d'après-guerre cinq sont en voie d'être solutionnées, non pas par l'Etat — nous avons tort de toujours compter sur lui — mais bien par nos modestes agriculteurs, grâce, je crois, à l'heureuse initiative de la Chambre d'Agriculture.

Les deux autres, n° 2 et 7 ne sont pas, en effet, de son ressort.

La 2^{me} proposition — qui a fait l'objet d'un vote important du Conseil Général en 1903 et dont nos Représentants au Parlement ont eu le tort de ne pas se préoccuper — est ainsi conçue : « Rendre à la Colonie les libertés, qui lui ont été conférés par les sénatus consultes de 1864 et 1866 ; rapporter au plus tôt les articles des lois de commerce et de finance, qui leur font échec ; permettre, en un mot à la colonie de faire son budget comme elle le croit nécessaire et dans les conditions déterminées par la Charte coloniale.

Tout ceci s'adresse, en effet, à nos représentants au Parlement. Il s'agit d'obtenir d'eux qu'ils veuillent bien porter ces questions devant les Chambres, et demander le retour aux sénatus consultes.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que nos réclamations se sont produites. Au lendemain de la loi de commerce au siècle dernier, n'avons-nous pas assisté aux protestations, aux discussions savantes de Jules Dejean de la Batie, d'Edouard Le Roy et autres qui ont fait la lumière sur le caractère de l'octroi de mer ; et à cette époque la Métropole prenait à sa charge une partie de notre budget. Lors de la hideuse campagne de M. Picquie contre les vieilles colonies, les mêmes appels à la représentation coloniale se sont reproduits ; et de France on nous répondait : « Rien à faire avec les gouvernants du moment : ils sont voués au mercantilisme ! La Métropole doit tirer profit des colonies, les budgets coloniaux doivent être faits non dans l'intérêt des producteurs coloniaux, mais bien dans l'intérêt des métropolitains. » Ne sont-

ce pas toutes ces questions qui ont été cause de ma rupture avec De Mahy.

Mais enfin, depuis la guerre, avec les éclats du canon, des torpilles marines, des bombes aériennes, avec les effondrements de tous genres, notre troisième République raisonne tout autrement. Non seulement elle entend nous restituer nos droits mais encore nous favoriser de toutes façons, intensifier la production : c'est le mot à la mode.

Dans ces conditions, l'élection de notre collègue Auber au Sénat se présente à merveille : il a passé par toute les gradations des fonctions publiques au Conseil Municipal ; au Conseil Général, au Parlement. Il sait ce que nous coûtent et l'assujettissement de passer par le Conseil d'Etat pour la validité de nos budgets, et l'interdiction de frapper l'octroi de mer, pour la protection de nos produits et pour nos besoins ! Je connais ses idées à cet égard, nous aurons certainement en lui un Défenseur éloquent pour rallier à cette proposition tous les amis que nous avons à la Chambre.

Reste la dernière proposition dont il n'a pas été question également.

Elle intéresse principalement le commerce de l'île, et elle est ainsi conçue : « Etant donné que l'île est entourée par la mer et que la mer doit contribuer autant que le sol à la faire vivre, faire cesser toutes les mesures édictées en vue de lui fermer la mer, abolir les tarifs de combat, donner comme en France des encouragements pour le retour aux marins et à la marine, subventionner la construction maritime. »

Or notre Chambre de Commerce se compose des sommités éclairées de notre haut négoce. Pourquoi ne trouverions-nous pas chez elle le même élan patriotique, le même appel à la solidarité coloniale, le même désir de contribuer par ses propres efforts à la solution d'une question qui intéresse, imitant en ceci sa sœur la Chambre d'Agriculture. Nous ne pouvons y arriver que par la constitution d'une

Compagnie de Commerce et de Navigation, à laquelle tous les capitalistes de l'île concourraient et que la Colonie subventionnerait, à la condition que quelques uns de ceux qui marquent dans le commerce colonial veuillent bien résolument et avec foi s'occuper de la fonder.

Nous avons encore dans les banques, la finance, le change des hommes considérables d'une autorité incontestable, que ne paient-ils de leur personne ?

Et pour faire appel à la solidarité coloniale comme la Chambre d'Agriculture, faudra-t-il que, par une patente additionnelle et fortement établie, tous les commerçants, qu'ils soient français, arabes, chinois, indiens, tous sans exception en un mot, aient à payer une prime annuelle pendant un certain temps ! Et il leur serait réservé dans la Compagnie une part d'action proportionnelle à la patente additionnelle payée par eux. Le refus de la payer emporte interdiction de faire le commerce dans l'île.

Je soumets une idée. Que d'autres fassent comme moi, mais de grâce cessons de geindre sur nos malheurs présents, mettons-nous à l'œuvre, rappelons-nous l'enseignement de notre collègue H. Fouque à la dernière distribution des prix du Lycée, et le mot célèbre de l'empereur romain au lendemain de son après guerre : Laboremus, travaillons !

Aux grands maux les grands remèdes.

Et tous les maux qui nous surviennent ont pour principale cause notre isolement sur le vaste océan, notre manque complet de communications incessantes avec les terres voisines. Notre rupture de relations avec notre grande Terre, quatre cents fois grande comme la nôtre ! à qui il nous suffirait, pour rétablir notre équilibre économique, de prendre contre paiement quelques miettes de ses récoltes, et, contre favorable hospitalité, quelques uns de ses miséreux.

CONCLUSION :

Nous avons deux richesses inépuisables dont nous ne faisons rien.

C'est la mer qui se brise à nos pieds grondante de notre inaction !

Ce sont les sources et les cascades intarissables, que nous donne le grave Piton des Neiges ! Les sources murmurantes contre notre torpeur ! les cascades rieuses de notre impuissance !

Toute notre riche nature nous parle, nous crie à tue-tête, usez de nous. Les deux mamelles de l'île de la Réunion devraient être la *houille blanche* et la *marine*. Mais l'île belle reste insensible ! Elle nous rappelle l'heureuse inconsciente du Sonnet d'Arvers.

Elle suit son chemin, distraite et sans entendre,
Le murmure d'amour élevé sur ses pas.

L'ANNÉE MÉLANCOLIQUE

SUITE DE POÈMES

PAR

RAPHAËL BARQUISSAU

Poète, si ton cœur par trop gonflé de sève
Seuf qu'il va se briser dans sa prison d'orgueil,
Si l'élan est trop fort qui emporte ton rêve,
Si tu crains de descendre entier dans ton cercueil,

Ne parle pas pourtant ! La confiance est lâche ;
Le front rougit ; la voix se casse ; on tremble ; on veut
Reprendre les aveux qu'un vent fou nous arrache :
Trop tard ! Nul vent jamais ne nous rend nos aveux.

Va, le seul confident est la foule anonyme.
Deux ou trois cœurs battront que ton génie anime ;
Le reste, qui l'ignore, est prompt à oublier.

Les cris ardents, avec le silence du sage
Le livre seul, ami, peut les concilier :
Tends ton âme à la foule en cachant ton visage.

II

JANVIER

Dans ce bref crépuscule,
La chaleur qui recule
Fait languir notre amour.

La lumière abolie
Fond en mélancolie
La caresse du jour.

En mes bras qui se creusent
Serre-toi plus frileuse :
Le vent froid va venir.

L'horizon diminue.
L'angoisse s'insinue.
L'amour glisse au sommeil.

Ah ! que c'est peu de chose
Qu'une vie qui repose
Sur un peu de soleil.

ALEXANDRIE D'EGYPTE, JANVIER 1914.
ORLÉANS, JANVIER 1917.

III

AVRIL

Quand le printemps sauvage a mordu notre chair,
Adieu les beaux longs soirs sous la lampe d'étude,
La pensée poursuivie ou le poète cher
Lu jusqu'à l'aube dans la grave solitude.

Avec l'Avril, la vie bête va revenir,
Un âcre renouveau fermente en nos artères,
Il va falloir laisser l'esprit, se souvenir
Du corps, il va falloir retourner à la terre.

Après les mois conquis, voici les mois des sens.
Hélas ! on va souffrir du malheur d'être double !
Comment donc travailler quand le soir frémissant
S'étire en exhalant ce parfum qui nous trouble ?

Les rosiers vont fleurir dans l'air sentimental,
Et nous défaillirons, éperdus, la chair ivre.
L'oiseau chantera tant, dans la nuit d' cristal,
Qu'il nous fera tomber des mains molles le livre.

Et l'amour frappera, furtif, au cœur fermé,
Pour un bras blond surpris sous l'étoffe légère ;
Et c'en sera fini de l'œuvre abandonnée...
Moutons enrubannés... aux mains d'une bergère...

ALEXANDRIE D'EGYPTE, AVRIL 1914.

IV

JUN

Cueille la douceur de ce jour qui glisse :
 Et fond comme un fruit juteux sous la dent.
 Hier fut l'âpre hiver ; demain Juillet ardent
 Eteindra les désirs, flétrira les calices.

Cueille la jeune fleur du mois où tu es né ;
 Ton printemps fut tardif, et ta jeunesse triste
 N'a connu qu'un amour toujours plus éloigné ;
 Cueille la volupté maintenant qu'elle existe.

Bespire l'infini du beau dans ce seul jour ;
 Quand l'été flétrira l'âme fraîche des roses,
 Ton cœur tumultueux s'arrêtera trop lourd,
 Et tu ne sauras point la vieillesse des choses.

Sans regrets pour l'automne et sans peur des autans,
 Cueille la douceur de ce jour qui glisse :
 Mieux vaut épuiser un jour de délice
 Que l'attendre en vain cent ans.

V

JUILLET

Mon Dieu ! qu'il serait bon de s'embarquer un soir
 Avec ces pêcheurs rudes
 Sur une barque haut mâtée
 Dont on remplacerait les tristes voiles brunes
 Par des voiles framboise,
 Et, larguant l'amarré d'un geste définitif,
 De voguer, penché sous le vent,
 Vers l'horizon sans cesse éloigné...
 Le flot qui mena vers l'Irlande de son rêve
 La barque de Tristan sans gouvernail ni rame,
 Me conduirait tacitement complice,
 Avec la brusquerie d'un vieil ami BOUTTE,
 A travers tempêtes et marées
 Vers la splendeur de l'Océan Indien,
 Et le chapelet des îles vertes et or
 S'égèrènerait dans les matins surpris,
 Et le sourire de Bourbon
 Brillerait doucement chaque soir
 Aux confins de la mer et du ciel...

VI

AOÛT

Ouvre les volets lourds et fais qu'ils grincent, Liane ;
 L'air où nous nous aimons est chargé de parfums ;
 Ton corps ambré quand tu l'êtires, tes cheveux,
 Et ces fleurs, et l'amour divin'
 Nous font trop défaillir dans la chambre trop close,
 Et nous ignorons tout, ô mon aimée, des choses
 De la vie, et si c'est encore le printemps...
 Liane, sais-tu que nous vivons trop hors du temps ?
 Le rythme de la vie ne bat plus notre porte :
 Nous avons trop restreint notre horizon
 Aux mousselines de l'alcôve.

Il faut reprendre goût à la vie, ma Liane ;
 Le goût de nos lèvres était meilleur,
 Mais nous n'avons pas, quand la vie continue ailleurs,
 Le droit de nous complaire en amours égoïstes
 Et de laisser partir la rude caravane
 Pour nous blottir dans la tiédeur de l'oasis.

Où, les yeux sont un lac endormeur
 Et nos bras enlacés semblent enclorre un monde,
 Mais il faut prendre notre rang
 Dans la marche incessante à l'étoile.

Mon bras n'est pas à moi, que tu tiens encore ;
 Il doit guider la marche de nos frères ;
 Et la grâce câline dont tu m'enivres,
 Tu dois leur en verser un peu — si ! tu le dois, —
 Pour que, plus forts de ton sourire,
 Ils marchent mieux
 Vers la beauté future dont ton visage est l'aube.

Liane, les volets ont démasqué la vie ;
 Elle monte, avec la rumeur des chars qui passent ;
 Elle s'élève du vallon
 Avec le battlement lointain des blanchisseuses,
 Toute la campagne travailleuse
 Envahit notre chambre aux grands coins d'ombre.

Non, laisse ouverts tes yeux et tourne-les vers elle,
 Tiens, plus loin que la route et par-dessus ce mur,
 Vois les fancheuses aux grandes ailes
 Mordre de large en long ce grand champ de blé mûr.

Tu détournes tes yeux vers les eaux paresseuses
 Du canal endormi près de l'écluse lente ;
 Eh bien, vois sous l'effort têtù des lourds chalands
 Les cargaisons de vie qui sillonnent la France !

Enlace-toi, Liane aimante et obstinée,
 A mon corps frémissant, à mon cœur qui défaill...
 Va, tes baisers n'empêchent pas, ma bien-aimée,
 Que nous ayons été déserteurs, et qu'il faille
 Nous reprendre à la vie qui peine et qui travaille
 Et remplir le devoir pour qui nous sommes nés.

VII

SEPTEMBRE

Sur les ors carminés du couchant l'ombre lente
Déploie un éventail impalpable et étêndré ;
L'heure est silencieuse et triste, ô mon amante ;
Ton visage pensif reflète un long regret.

Est-ce d'avoir donné à des soins trop profanes
Ce beau jour qui se meurt et ne reviendra plus ?
Est-ce l'effroi secret que notre amour se fane
Et qu'à le raviver tes pleurs soient superflus ?

En voyant pas à pas monter le crépuscule
Qui glane aux champs du ciel des reflets rose et or,
Dis, songes-tu tout bas au désir qui recule
Devant des cœurs vieilliss mais affamés encor ?

Crains-tu l'âpre avenir ? Crains-tu la mort trop prompte ?
Voudrais-tu qu'à jamais associés nos cœurs
Dans une assumption extasiée remontent
Vers un ciel inconnu, sur ces molles vapeurs ?

Où n'est-ce qu'un frisson machinal de ton être
Devant l'ombre qui vient, hostile, nous saisir ...
Le frisson des grands soirs primitifs qui pénètre
Ceux qui ne distraient point l'attente du plaisir ?

Mais qu'importe aujourd'hui cette angoisse nocturne ?
Si la nuit s'assombrit, penche vers moi ton front ;
Dissipe en longs baisers ton effroi taciturne
Et laisse faire aux jours ce que les jours voudront.

ORLÉANS, 19 SEPTEMBRE 1919.

VIII

OCTOBRE

Il ventait frais au Luxembourg, ce jour d'automne,
Et les ramures amaigries des troncs frileux
Faisaient trembler le cadre roux des lointains bleus,
Au fond du grand parc monotone.

Mille rides fronçaient la surface du lac,
Et les vaisseaux perchés sous l'effort de la voile
Venaient buter l'essor de leur course royale
Dans le clapotis du ressac.

Avec leurs mâts toilés de framboise ou de neige
Au dessous de l'orgueil des pavillons claquants,
Ils s'en venaient, vibrant de vitesse, craquant
Leur membrure de chêne-liège.

Pour que leur minuscule armateur, élégant
Bambin, environné du respect d'un cortège,
Les renvoyât tourner en rond dans le manège,
Une houssine au bout du gant.

Et je pensais aux beaux efforts butés aux portes,
Aux élans triomphaux si tôt découragés
Où s'acharne et s'épuise en d'éternels projets
La chimérique ardeur que chaque automne apporte.

PARIS, 1909

IX

NOVEMBRE

Novembre au manteau gris s'en va d'un air dolent
Courbé sous la rafale et toussant dans la brise.

Et les troncs dépouillés font des voûtes d'église
Où la fièvre et le froid embusquent leurs surprises.

Et le grand tapis roux qui couvre le sol blanc
Fait trébucher les pas du bonhomme tremblant
Qui titube et qui dodeline en s'en allant.

Et les amoureux fous au visage brûlant,
Jolissant avec ferveur leurs bras frileux, se grisent
Du bonheur de s'aimer quand l'année agonise . . .

Novembre au manteau gris s'en va d'un pas dolent.

● PARIS, 1908.

X

DÉCEMBRE

Vers l'île brune au sein de la mer d'émeraude,
Vers l'île des lianes et des sveltes palmiers,
L'île aux sommets neigeux, aux plages toujours chaudes,
Envoie-toi mon âme, en ces jours familiers
Sur les ailes d'un grand voilier . . .

Décembre tiède y fait mûrir le jus des cannes,
Dont la brise brandit les panaches vibrants,
Dans les grands jardins verts étouffés de lianes
S'érige vers le ciel, comme un dôme géant,
L'orgueil des rouges flamboyants . . .

Ici de l'an qui meurt languit l'ultime flore,
Mais dans l'île embrasée par le Tropicque ardent
L'arome des fruits mûrs s'osmose de leurs pores,
Et l'immense parfum sur la mer se répand
Le long des roses madrépores . . .

● PARIS, 1908

DEPARTS

A mon frère Emile

Tu sens trop bien en toi bouillir le sang léger.
De nos ancêtres
Qui follement jadis partirent pour la conquête
Du bonheur sous un ciel étranger.
Eux aussi, lassés d'avoir croupi dans les villes,
Et ployé leur corps à la mesure des citadins,
Partirent, ayant la nostalgie des E.Jens,
Vers le mirage des Iles.

Tu as les yeux lourds d'habitude et de sommeil ;
Les matins étroits t'assombrissent de malaise ;
L'engourdissement te pèse ;
Tu veux dépasser tes réveils.

Vienne la fièvre des départs .
Les triomphales insomnies
Et les nocturnes sursauts
Dans le tumulte des gares !
Les sifflets trident des sirènes,
Le brouhaha des cités neuves où l'on débarque .
Les syllabes gutturales
Ou mélodieuses
Chantant des appels nouveaux ;
La fenêtre ouverte à l'aube
Sur une place inconnue ;
Les hautes avenues
Où piaffent des équipages ;
Les matins bleus dans les sapinières ;
Les myrtilles sous les buissons ;
L'arome du café dans la salle ombreuse et calme ;
L'échiquier blanc entre les palmes
Des villes où la mer transparente nous porte . . .
Oh ! toutes les magiques portes
Que nous ouvrent les voyages !

La porte qu'on entr'ouvre est pleine du mirage
Qu'on soupçonnait derrière ses vantaux,
L'âme exaltée devant le nouveau paysage
Se calme, hélas ! et s'apaise bientôt.
Bientôt la cendre grise des couchants de désir
Sur le plus rutilant des ciels orientaux
Tend le voile d'ennui des amours satisfaites . . .
A quoi bon se hâter vers d'exotiques fêtes
Languissantes, aussitôt connues, comme les nôtres ?
L'homme emportée avec lui son âme d'autrefois ;
Le choc de l'arrivée la surprend un moment ;
Mais c'est un prisme sûr qui du nouveau soleil
Lui montrera bientôt les nuances pareilles.

Le dégoût de la vie des villes n'est qu'un leurre ;
En cherchant à la fuir, tu ne fais que toi-même.
Redescends dans ton cœur
Et trouve en toi la vie mouvante que tu aimes.

La vie renouvelée des âges et des races
Vibre dans chaque molécule de ta chair ;
Tous les globules de ton sang gardent la trace
Des rêves et des gestes de ta race.
Ceux-là qu'on a crus morts, qui ne sont qu'endormis,
Peuplent les milliards de cellules de ton cerveau ;
Tu leur dois les élans dont tu frémis,
Tu leur dois d'être
Ce que tu vaux,
Parcelle de César, d'Attila, de prophète,
De dieu peut-être . . .
La vie multipliée des âges
Déferle ses rumeurs dans ton cerveau étroit,
L'histoire et la légende et les religions
Vivent en toi.
Des quatre coins de l'horizon
Les peuples et les hordes et les invasions
Au galop des chevaux martelant les steppes.

Où mêlé peu à peu le sang dont tu n'altrais
 Et jalonné de leurs cadavres
 L'âpre chemin.
 Sens brûler en ton cœur la fièvre de leurs passions,
 Sens gronder en ton cœur l'orage de leurs vœux,
 Sens clamer dans ton cœur le cri de leur désir
 Qui les poussa de voyage en voyage !

C'est du rythme de leur course que tu trépides encore.
 La soif des espaces altère leur descendant
 Comme elle enflamma le cœur ardent
 De nos aïeux éblouant vers les îles d'or . . .

Réfrène en toi l'ardent amour des clairs visages
 Poursuivis vainement sur la mer des Sirènes.
 La Chimère épuisa toujours ceux qu'elle entraîne
 En d'éternels voyages.
 Vis dans la grande ville où l'univers déferle,
 Le poulx du monde hat en elle.
 La tâche de tes jours, accepte-la gaiement ;
 Le soir, autour d'une tasse de citronnelle,
 Parle avec quelques vrais amis, — et si tu sens
 Qu'une fièvre trop forte a enflammé ton sang,
 La sainte poésie l'ouvre ses bras de marbre

Où bien sors dans la nuit sous le grand ciel blafard,
 Et les yeux aux étoiles dont le regard nous guide
 Vers on ne sait quels départs
 Dans les espaces
 Fantasmagoriques et vides,
 Rêve encore le grand rêve frémissant de ta race.

ALEXANDRIE D'ÉGYPTE. 1913

LA RÉUNION DANS L'EXOTISME (1)

L'exotisme ! son origine, messieurs, se perd dans les âges avec celle de l'homme. Il est né de lui, c'est un effort de sa pensée, que dis-je ? un instinct que des siècles de sédentarisme n'ont pu atrophier.

Autrement dit, l'homme est un *errant* de nature. Une poussée atavique l'a toujours incité à porter sa tente vers les espaces larges et libres que son imagination illumine des couleurs les plus éblouissantes.

D'abord instinctive, l'exode humaine petit à petit devient réfléchi; la curiosité aiguillonne, elle fouette les énergies, et les relations des voyageurs enthousiastes — première étape de l'exotisme ! — créent un échange d'idées, de souvenirs, qui élargissent le cercle du monde connu et posent les premiers jalons des grands périples . . .

Ainsi donc, messieurs, par la tradition orale d'abord, par l'écrit ensuite, se crée et se diffuse une littérature « exotique » dont les productions iront de la fantaisie didactique au réalisme précis, au document scientifique de l'époque actuelle.

J'ai pensé qu'il serait intéressant pour nous, qui eumes le privilège de naître sous le ciel parfumé de « l'île des poètes », de rechercher avec le plus de synthétisme possible — la stalle que Bourbon a occupée dans l'histoire littéraire de la France.

(1) Bourbon dans l'œuvre des poètes, des artistes.